



## PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CDE 51

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 5 décembre 2025 à 20h08

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

Etaient présents : DUCHATELET Agnès (Pour le CRE Grand-Est), DUTREUX Fabrice, MECHERI Patrick, MANET Agnès, CHATELAIN Yann.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CDE 51 pouvaient voter par correspondance ou en ligne selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2024-2025,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2024-2025,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2025, 2026
- Point n° 4 – Questions diverses.

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CD 51

### **Participation des votants :**

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	43	467
Nombre de votants	12	201
Quorum à atteindre	11	117

### **Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :**

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2024-2025

	Nombre de voix	Pourcentage des voix
Oui	189	100%
Non	0	-
Vote blanc	12	-

**Vote n°2 – J'aprouve les rapports financiers et quitus 2024-2025**

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	189	100%
Non	0	-
Vote blanc	12	-

**Vote n°3 – J'aprouve le budget prévisionnel 2025-2026**

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	189	100%
Non	0	-
Vote blanc	12	-

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

Questions diverses :

Est-il prévu d'organiser des formations des officiels de concours : Chefs de pistes et chronométreurs ?

Oui cela est prévu.

Il faut trouver des personnes, cavaliers/cavalières ou non, au sein des clubs et envisager de les binômer avec des officiels de concours durant une journée afin de susciter d'éventuelles vocations.

La séance est levée à 21h02.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

DUTREUX Fabrice  
Président du CDE 51



MECHERI Patrick  
Trésorier du CDE 51

